

**DELIBERATION**  
**De la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**  
**De l'Université Bretagne Sud**

**SÉANCE du 7 mai 2020**

**Délibération n° 20-2020 : Modalités de Contrôle des Connaissances du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU A et B) pour l'année universitaire 2020-2021**

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence  
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle, complété par l'arrêté du 27 mai 2014  
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de Master, modifié notamment par l'arrêté du 4 février 2014 relatif à la nomenclature des mentions du DNM.  
Vu le Cadre National des Formations, modifié par l'arrêté du 30 juillet 2018  
Vu l'arrêté du 21 juillet 2017 portant sur l'accréditation de l'établissement

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve les Modalités de Contrôle des Connaissances du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU A et B) pour l'année universitaire 2020-2021.

Membres en exercice : 31 membres

Membres présents : 23

Membres représentés : 3

Suffrages exprimés : 25 Pour : 25

Contre : 0

Abstention(s) : 1

**Délibération adoptée**

Visa du Président

Signé par : Jean PEETERS  
Date : 26/06/2020  
Qualité : Le Président

Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Modalités de Contrôle des Connaissances du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU A et B) pour l'année universitaire 2020-2021

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 26 juin 2020

Document mis en ligne le : 26 juin 2020

**Présidence**

Rue Armand Guillemot • BP 92116  
56321 LORIENT Cedex  
02 97 87 66 66

[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud** : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.